

N° DEL/2023-003



Communauté de Communes
Ventadour Egletons Monédières

Séance du 30 janvier 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le 30 janvier à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 23 janvier 2023

PRESENTS (32)

Délégués titulaires (30) : M. FERRÉ Charles, Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BESSEAU Jean-Claude, M. BOINET Jean, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme FRAYSSE Marie, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier.

Délégués suppléants (2) : M. LOUCHART Arnaud, Mme SAGE-PRANCHERE Marcelle.

ABSENTS EXCUSES

Mme AUDUREAU Agnès, Mme BOUILLON Ludivine, M. CASSEZ Didier, M. COQUILLAUD Nicolas, M. DUBOIS Francis, Mme FORYS Claire, Mme GUICHON Marion, Mme PAREL Audrey, M. VERBRUGGE Dominique.

ABSENTS

M. LACROIX Laurent.

Pouvoirs (7) :

Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
M. CASSEZ Didier a donné procuration à Mme DUBOUCHAUD Patricia,
M. COQUILLAUD Nicolas a donné procuration à M. GONCALVES Jean-François,
M. DUBOIS Francis a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme FORYS Claire a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
Mme PAREL Audrey a donné procuration à M. BRETTE Gérard,
M. VERBRUGGE Dominique a donné procuration à Mme COURTEIX Nadine.

Secrétaire de séance : Mme FRAYSSE Marie.

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

M. le Président propose d'ouvrir un poste d'adjoint d'animation à temps complet, pour faire face à un besoin permanent d'animation au sein des Accueils de

Loisirs, ainsi qu'un poste d'adjoint technique dans la perspective de recrutement sur emploi permanent du technicien SPANC.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Adopte la création d'emplois à temps complet comme suit :

Filière : Animation
Cadre : adjoint d'animation
Grade : adjoint d'animation
Quotité : 100%
Ancien effectif : 8
Nouvel effectif : 9
Date d'effet : 01/03/2023

Filière : Technique
Cadre : adjoint technique
Grade : adjoint technique
Quotité : 100%
Ancien effectif : 3
Nouvel effectif : 4
Date d'effet : 01/03/2023

Autorise à créer les emplois ci-dessus, à temps complet,
Propose de rémunérer ces agents selon la grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale correspondant aux grades créés par la présente délibération,
Autorise M. le Président à en informer le Centre de Gestion des Personnels Territoriaux et de signer tout document afférent à cet objet.

POUR : 39
CONTRE : 0
ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 31 janvier 2023
Le Président,**


Ventadour Egletons Morédières

Carrefour de
l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26